

Votre Agent Général  
**LECLERC - SICOT - PANDRAU**  
36 AV THIERS  
77000 MELUN  
 **0164835210**  
 AGENCE.LSPASSUR@AXA.FR



**Assurance et Banque**

N°ORIAS **07 005 724 (NICOLAS SICOT)**  
**07 005 725 (CHRISTOPHE LECLERC)**  
Site ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

SAS FLEX FUEL  
5 AV DES RENARDIERES  
ECUELLES  
77250 MORET LOING ET ORVANNE

### Votre contrat

**Responsabilité Civile Entreprise**  
Souscrit le 01/04/2019

### Vos références

Contrat  
**4997191704**  
Référence client  
**3164172004**

Date du courrier  
**12 mars 2020**

## Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD atteste que :  
SAS FLEX FUEL  
5 AV DES RENARDIERES  
ECUELLES  
77250 MORET LOING ET ORVANNE

Est titulaire du contrat d'assurance n° **4997191704** ayant pris effet le **01/04/2019**.

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

- - Conception, fabrication, installation, réparation/maintenance de système hydrogène d'optimisation et de dépollution de tous types de moteurs
- Conception, fabrication et vente de kits de bioéthanol destinés aux véhicules terrestres à moteur, sans aucune installation ni maintenance
- Conception, fabrication et vente de décalamineurs par hydrogène
- Formation à l'installation des boîtiers de conversion de Bioéthanol

Le contrat n'a pas pour vocation de garantir l'installation des systèmes hydrogène ni la formation sur les véhicules terrestres à moteur, cette activité étant couverte par un contrat multirisque professionnelle de l'automobile.

**Vos références**

Contrat

**4997191704**

Client

**3164172004**

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **01/01/2020** au **01/01/2021** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Nanterre, le 12/03/2020

Matthieu Bébéar

Directeur Général Délégué

**Vos références**

Contrat

**4997191704**

Référence client

**3164172004****Montants des garanties**

<b>Nature des garanties</b>	<b>Limites de garanties en €</b>
<b>RC Avant livraison des produits ou réception des travaux</b>	
<b>Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :</b>	<b>9100000 € par sinistre</b>
Les dommages corporels	9100000 € par sinistre
Les dommages matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que les bien confiés)	750 000 € par sinistre
Les dommages immatériels non consécutifs	400 000 € par sinistre
Les dommages aux biens confiés	220 000 € par sinistre
<b>RC Après livraison des produits ou réception des travaux</b>	
<b>Tous dommages garantis confondus sans pouvoir excéder pour :</b>	<b>750 000 € par année d'assurance</b>
Les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	750 000 € par année d'assurance
Les dommages immatériels non consécutifs	250 000 € par année d'assurance
Les frais de dépose / repose (engagés par l'assuré)	150 000 € par année d'assurance
Les frais de retrait (engagés par l'assuré)	Garantie non souscrite
<b>Autres garanties</b>	
<b>Risques environnementaux - de pollution</b>	<b>750 000 € par année d'assurance</b>
Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont:	750 000 € par année d'assurance
Le préjudice écologique et la responsabilité environnementale	100 000 € par année d'assurance